

INTRODUCTION

Philippe HAUGEARD et Silvère MENEGALDO

Aussi étonnant que cela puisse paraître, en dépit ou à cause de la bibliographie pléthorique qu'a suscité et continue de susciter le *Roman de la Rose*, le présent ouvrage résulte – du moins à notre connaissance – du premier colloque qui ait été consacré à Jean de Meun et à l'ensemble de son œuvre¹. Car – faut-il le rappeler²? – Jean de Meun n'est pas seulement l'auteur, ou plutôt le continuateur, vers 1270-1280, d'un *Roman de la Rose* laissé inachevé par un certain Guillaume de Lorris vers 1230-1240³; il est aussi l'auteur de plusieurs traductions du latin, du *De re militari* de Végèce (traduction achevée en 1284 et adressée à Jean de Brienne, comte d'Eu), de la *Consolatio Philosophiae* de Boèce (dédiée à Philippe le Bel), des lettres d'Héloïse et Abélard, ainsi que de la *Topographia Hibernica* de Giraud de Barri et du *De amicitia spirituali* d'Aelred de Rievaulx (ces deux dernières,

-
1. Ce colloque s'est tenu en mai 2014 à Orléans (Maison de la recherche, hôtel Dupanloup) et à Meung-sur-Loire, inévitablement. Il s'est déroulé dans d'excellentes conditions, notamment grâce au soutien des institutions suivantes, auxquelles nous exprimons toute notre gratitude: l'université d'Orléans, le laboratoire POLEN (EA 4710) et la région Centre-Val-de-Loire. En outre, les éditeurs de ce volume tiennent à remercier Monsieur Xavier Lelevé, propriétaire du château de Meung, pour la qualité de son accueil; Monsieur le Professeur Bernard Ribémont, qui leur a fait l'amitié de prononcer l'introduction de ce colloque; enfin Monsieur Alain Le Gallo, adjoint au maire de Meung-sur-Loire et professeur de Première supérieure au Lycée Pothier d'Orléans, pour son allocution conclusive.
 2. On pourra se reporter à la bibliographie indicative figurant en fin de volume, s'efforçant elle aussi, à côté du *Roman de la Rose*, de faire toute leur place aux autres œuvres de Jean de Meun, ainsi qu'à leur réception.
 3. Voir le fameux passage, placé dans la bouche d'Amour à peu près au centre du *Roman de la Rose*: « Car quant Guillaume cessera, / Jehans le continuera / après sa mort, que je ne mente, / anz trespassez plus de .xl. », GUILLAUME DE LORRIS et JEAN DE MEUN, *Le Roman de la Rose*, éd. et trad. A. STRUBEL, Paris, Librairie Générale Française, 1992, v. 10591-10594. Concernant les éditions du *Roman de la Rose*, voir notre Note à la fin de la présente introduction.

signalées dans le prologue de la traduction de Boèce, étant perdues) ; il est encore l'auteur probable, sinon certain, de deux⁴ poèmes d'ampleur très inégale, mais d'orientation également morale et religieuse, le *Testament* et son *Codicille*⁵, dont le regroupement avec le *Roman de la Rose*, en manière d'œuvres complètes (à l'exclusion, donc, des traductions), commence à s'imposer dans les manuscrits dès la seconde moitié du XIV^e siècle⁶.

Aussi était-ce l'un des objectifs du colloque d'Orléans que de centrer l'attention sur Jean de Meun et sur son œuvre considérée comme un ensemble, faisant passer en quelque sorte au second plan le seul *Roman de la Rose* ; encore n'est-il pas du tout évident que cet objectif ait été atteint, eu égard à la place occupée par le père tutélaire de tous les poèmes allégoriques dans les pages qui suivent, au détriment du *Testament* par exemple, ou même des traductions⁷. Néanmoins l'organisation des différents chapitres du présent ouvrage a été guidée, dans une certaine mesure, par la même préoccupation, conduisant d'abord le lecteur à s'intéresser à l'auteur Jean de Meun, à la fois personne (biographique, voire documentée, à condition toutefois que les documents se laissent accorder) et *persona* (textuelle, et même manuscrite) ; ensuite à l'œuvre (*Roman de la Rose* et traductions), envisagée particulièrement dans son contexte culturel et intellectuel⁸ ; enfin à sa réception, jusqu'à la fin du XV^e siècle.

-
4. Les manuscrits médiévaux attribuaient à Jean de Meun, en même temps que les deux autres, un troisième poème de tonalité similaire, intitulé le *Trésor*, ou les *Sept articles de la foi*, que la critique moderne a préféré rendre à un certain Jean Chapis, par ailleurs inconnu (ce qui peut conduire à penser que l'attribution moderne mériterait peut-être, elle aussi, d'être reconsidérée...). Sur ce texte, quel qu'en soit l'auteur, on peut se reporter à F. DUVAL, *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge. Petite anthologie commentée de succès littéraires*, Genève, Droz, 2007, p. 72-80.
 5. Voir les éditions de S. BUZZETTI GALLARATI, *Le Testament maître Jehan de Meun*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1989 et « *Le Codicille maître Jehan de Meun* », *Medioevo romanzo*, 17, 1992, p. 339-389, qui se prononce nettement en faveur de l'attribution à Jean de Meun du *Testament*, restant plus réservée sur le cas du *Codicille*.
 6. Sur le *Testament* et ses rapports avec le *Roman de la Rose*, voir notamment Ph. FRIEDEN, « Jean de Meun et le *Testament* de la Rose », dans N. LABÈRE (dir.), *Texte et contre-texte pour la période pré-moderne*, Pessac, Ausonius, 2013, p. 145-156.
 7. Celle de Végèce a fait l'objet lors du colloque d'une communication de Joëlle Ducos, qu'il n'a pas été possible de publier ici.
 8. Cette perspective était celle également d'un colloque qui s'est déroulé les 20 et 21 juin 2016 à l'Institut d'études avancées de Paris, intitulé « *Le Roman de la Rose* et la philosophie parisienne au XIII^e siècle ».

Jean de Meun : un auteur et ses avatars

Dès le XIV^e siècle, dès sa mort (en 1305?), pourrait-on dire, Jean de Meun suscite un intérêt biographique tout à fait exceptionnel pour un auteur français, intérêt qui mêle indistinctement personne (réelle), *persona* (telle qu'elle s'affirme dans les textes, notamment le *Roman de la Rose* et ses nombreuses copies) et « légendes » qui, détachées de la réalité historique aussi bien que des œuvres, commencent progressivement à s'agrèger autour de ce « héros » des lettres : entre autres, pour reprendre celles qu'a d'abord isolées P.-Y. Badel, « celle de la victime de la rancune des moines mendiants, du génie au corps disgracié, de l'astronome⁹ ». Ainsi, depuis *L'Apparicion Maistre Jehan de Meun* (1398) d'Honorat Bovet, qui voit son illustre devancier (du point de vue tant poétique que locatif) lui apparaître dans le jardin de la maison parisienne de la Tournelle, jusqu'à Claude Fauchet¹⁰, qui consacre dans son *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise, ryme et romans* (1581) la plus longue de ses notices bio-bibliographiques à celui qui est avec Guillaume de Lorris le « plus renom[m]é de tous nos poetes anciens¹¹ », la figure de Jean de Meun n'a cessé de s'enrichir de nouveaux « biographèmes » (pour reprendre le terme qu'utilise Barthes dans la préface de *Sade, Fourier, Loyola*) signifiant tantôt le « maistre » et le savant, tantôt l'anti-clérical¹², tantôt le misogynne¹³, tantôt encore le poète typiquement clerc, que l'on dit boiteux (« Jehan Clopinel », variante de « Chopinel ») quand d'autres se prétendent borgnes¹⁴

9. P.-Y. BADEL, *Le Roman de la Rose au XIV^e siècle. Étude de la réception de l'œuvre*, Genève, Droz, 1980, p. 68, auquel nous reprenons également les termes de « héros » et de « légendes ».

10. Et au-delà : on peut ainsi renvoyer, au milieu du XVII^e siècle, aux *Vies des poètes françois* de Guillaume Colletet, dont l'une est consacrée à Jean de Meun ; voir *Una « Vie » inedita di Guillaume Colletet : Jean de Meung*, éd. V. POMPEJANO NAPOLI, Fasano, Schena, 1985.

11. FAUCHET, *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise, ryme et romans. Plus les noms et sommaire des œuvres de CXXVII poetes François vivans avant l'an MCCC*, Paris, Mamert Patisson, 1581, p. 207. Il s'agit de l'avant-dernière notice (CXXVI), qui couvre huit pages (p. 200-207). Sur le *Recueil*, voir notamment l'étude récente de N. LOMBART, « Une « défense et illustration » de la poésie française médiévale : le *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise* de Claude Fauchet (1581) », dans M. GUÉRET-LAFERTÉ et C. POULOUIN (dir.), *Accès aux textes médiévaux de la fin du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Paris, Champion, 2012, p. 105-142.

12. Voir par exemple l'anecdote du coffre plein d'ardoises légué aux Jacobins, relatée dans les *Annales d'Acquitaine* (1524) de Jean Bouchet, reprise par Fauchet dans sa notice.

13. Voir une autre anecdote figurant chez Fauchet et relatant comment Jean de Meun échappe à la punition que veulent lui infliger les dames de la cour pour avoir traité toutes les femmes de « putes ».

14. Sur ce trait, prétendu plutôt que réel, signalant le poète clerc, voir J. CERQUIGLINI-TOULET, « Le clerc et le louche : sociologie d'une esthétique », 1984, repris dans *Comme mon cœur désire. Guillaume de Machaut, « Le Livre du Voir Dit »*, éd. D. HÜE, Orléans, Paradigme, 2001, p. 187-198.

– véritable prolifération, en somme, de détails pseudo-biographiques, tout à rebours des indices effectivement biographiques, à la fois ténus et contradictoires, ou du moins difficilement compatibles, que l'on est aujourd'hui en mesure de convoquer.

De fait, si l'on ne sait presque rien de la personne ni de la vie de Jean de Meun, c'est que les données prosopographiques sont peu nombreuses, éparées et hétérogènes, pas toujours conciliables et surtout sujettes à discussion pour ce qui est des conclusions à en tirer. C'est pourquoi Charles VULLIEZ, dans le premier chapitre du présent ouvrage, revient sur l'ensemble de ces mêmes données pour en faire le bilan et en proposer un examen critique, dans le cadre d'une « déconstruction biographique » marquée par une prudence scientifique qui se garde bien de considérer comme certitudes, ou même comme probabilités, les diverses hypothèses qu'il est effectivement possible de tirer des éléments dont on dispose à ce jour et qui conduisent de fait vers trois Jean de Meun : l'étudiant bolonais, l'archidiacre orléanais et le maître parisien – « avatars » possibles mais pas toujours compatibles entre eux de l'auteur du *Roman de la Rose*, en raison de données factuelles et d'une tradition mémorielle ne convergeant pas nécessairement et ne permettant pas du coup d'établir avec certitude l'identité de ce dernier.

D'une façon en quelque sorte inverse, parce que strictement littéraire, c'est la figure de Jean de Meun en tant qu'*auteur* du *Roman de la Rose* – l'œuvre à l'origine de sa postérité – qu'Armand STRUBEL, dans le deuxième chapitre, se propose de décrire et d'étudier – une figure complexe que construisent dans leurs effets conjugués le texte lui-même, ses copistes et ses lecteurs. La complexité de la question tient d'abord au principe d'une continuation, révélée après coup, six mille vers plus tard, et qui met fin à la limpidité qui présidait à l'écriture du texte de Guillaume de Lorris dans lequel auteur, narrateur et acteur se confondaient (au moins prétendument). À ce premier brouillage s'en ajoute un autre, dû à la multiplication des voix, celle du texte et celle des rubriques, et à l'intérieur même du texte, celle des figures allégoriques et celle des interventions d'auteur. Qui et quel est alors exactement ce *je* qui s'exprime dans une œuvre si profondément marquée par le double, voire la *duplicité*?

Dans les pages qui suivent, Sylvie LEFÈVRE s'intéresse au véritable jeu de cache-cache avec le nom de Jean de Meun auquel se livrent les manuscrits composant la famille B du *Roman de la Rose*, dans le texte mais aussi à travers les rubriques ou des notes marginales. Là encore, au cœur de la question, il y a la révélation retardée du passage d'un auteur à un autre, d'un Guillaume de Lorris à un Jean de Meun qui se désigne d'abord sous le nom de Jean Clopinel ou de Jean Chopinel, selon les manuscrits, le simple « coup de plume » distinguant les lettres *l* et *h* des deux

surnoms ouvrant la possibilité de développements textuels, mémoriels et herméneutiques différents. Sylvie Lefèvre fait ainsi apparaître, à travers la confrontation de la douzaine de manuscrits de la famille B sur la seule question de la présence ou de l'absence des noms des deux auteurs du *Roman de la Rose*, la richesse de l'activité des copistes et remanieurs qui, par leurs ajouts ou par leurs coupes, sont à l'origine d'une tradition manuscrite dont les mystères restent encore nombreux.

Deux noms, deux auteurs : cette certitude, qui était celle des copistes et remanieurs médiévaux, commande les analyses d'Armand Strubel et de Sylvie Lefèvre. Christopher LUCKEN, dans le quatrième chapitre, se demande pourtant si le premier de ces deux auteurs, Guillaume de Lorris, ne serait pas plutôt l'invention du second, Jean de Meun. Si la thèse n'est pas nouvelle – elle fut avancée par Roger Dragonetti –, elle n'a guère été suivie, et Christopher Lucken s'emploie à lui donner une épaisseur inédite, en relativisant dans un premier temps la valeur de l'argument codicologique que la critique lui a régulièrement opposé. Même dans le cas d'une continuation réelle, la partie de Guillaume de Lorris présente des effets d'attente qui laissent tout au moins supposer des remaniements de la part de Jean de Meun. Ce dernier, traducteur de la *Consolation de Philosophie* de Boèce, comprenait d'ailleurs cette œuvre qu'il cite si fréquemment comme le produit de l'homme « devisé en deuz » : Christopher Lucken fait ainsi apparaître un phénomène d'analogie sémantique et fonctionnelle dans la composition de deux œuvres dans lesquelles, au discours poétique de l'infortune ou de l'échec, succède celui de Philosophie ou de Raison, ce phénomène constituant un argument supplémentaire en faveur d'une proposition qu'il présente avec beaucoup de nuance.

Avec Patricia STIRNEMANN, nous revenons, dans le chapitre qui clôt la première partie, au personnage historique de Jean de Meun, en tant qu'auteur du *Roman de la Rose* et de diverses traductions. L'interrogation de Patricia Stirnemann ne porte pas, contrairement à celle de Charles Vulliez, sur l'identité sociale de Jean de Meun mais sur le milieu ou les personnes pour qui il a pu travailler, lui qui en effet, dans le *Testament* (que lui attribuent un certain nombre de manuscrits), se plaît à rappeler que « Dieu [lui] a donné servir les plus grans gens de France ». Patricia Stirnemann, qui juge l'état de la vie culturelle à Paris dans les années 1270 peu propice à la rédaction du *Roman de la Rose*, oriente son enquête vers d'autres milieux et, se fondant sur divers rapprochements historiques et sur la mise en évidence de données tirées de la plus ancienne tradition manuscrite, propose *in fine* l'hypothèse d'un Jean de Meun qui, avant de traduire Boèce pour Philippe le Bel, aurait travaillé pour Philippe de Beaumanoir et peut-être même pour la famille de Robert et de Mahaut d'Artois.

Jean de Meun, l'intellectuel et le traducteur

Jean de Meun, maints travaux sur le *Roman de la Rose* l'ont souligné, est un intellectuel de son temps, certainement passé par l'université (d'Orléans, de Paris, de Bologne?) et bien au fait de ses déchirements internes, notamment des conflits entre séculiers et réguliers qui, dans le cas de l'université parisienne, traversèrent tout le XIII^e siècle; ouvert, entre autres grâce à la diffusion d'un aristotélisme d'origine arabe (celui d'Avicenne et d'Averroès), d'ailleurs condamné à plusieurs reprises, aux discours de Raison et de Nature, et aux savoirs les plus variés (physique, astronomie, alchimie, etc.); engagé, enfin, dans ce qu'on peut considérer comme une démarche de vulgarisation, qui à la même époque est celle des premières encyclopédies en langue française (*Image du monde* de Gossuin de Metz, *Livre du trésor* de Brunetto Latini, *Livre de Sidrac*, etc.) et celle des traductions, alors de plus en plus nombreuses, d'*auctoritates* latines¹⁵, mouvement auquel Jean de Meun a lui-même contribué au premier chef.

Pour ouvrir cette deuxième partie, consacrée à Jean de Meun comme intellectuel et comme traducteur, Constant J. MEWS propose de resituer la pensée de l'auteur du *Roman de Rose* sur la pauvreté et la chasteté par rapport aux débats auxquels ces deux questions ont largement donné lieu au cours du XIII^e siècle. Après avoir rappelé ce que la formation de Jean de Meun devait à l'*ars dictaminis* et à l'étude des auteurs classiques, Constant J. Mews montre que la position de Jean de Meun sur la pauvreté n'est pas réductible à la question des ordres mendiants et signale que c'est l'hypocrisie en général que vise plus particulièrement ce dernier à travers le personnage de Faus Semblant, une hypocrisie protéiforme et dont relève aussi l'exigence de chasteté. Pour ce qui est de la pauvreté, Jean de Meun se montre proche d'une pensée religieuse – celle de saint Bernard ou d'Aelred de Rievaulx par exemple – qui fait prévaloir la vie intérieure sur les exigences extérieures, comme il s'avère finalement proche, pour ce qui est de l'amour, de l'éthique du cœur revendiquée par Héloïse pour se justifier auprès d'Abélard.

C'est encore sur la question de l'amour que revient Jean-Marc MANDOSIO dans le chapitre qui suit. Loin d'être l'œuvre touffue et confuse que l'on a cru souvent, d'un encyclopédisme lourd et emprunté ayant poussé de surcroît Jean de Meun à de longues digressions, le *Roman de la Rose* possède une unité profonde et une cohérence incontestable, à condition de prendre au sérieux, et à la lettre, l'affirmation de son auteur qui prétend, on le sait, avoir écrit un « miroir aus

15. Pour une approche d'ensemble de ces traductions, voir l'étude, malheureusement toujours non publiée, de C. BOUCHER, *La Mise en scène de la vulgarisation. Les traductions d'autorités aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, thèse de l'École pratique des hautes études dirigée par Gilbert Dahan, 2005.

amoureux » (v. 10655). Examinant les discours successifs qui constituent la continuation du texte de Guillaume de Lorris dans le cadre de la classification médiévale des sciences, Jean-Marc Mandosio montre que se construit, non pas certes un art d'aimer, mais une véritable science ou doctrine générale de l'amour comme loi universelle : c'est à la connaissance de cet amour-là, dans sa variété humaine, naturelle et divine, que s'emploie une œuvre qui pour cela doit aussi faire apparaître ce qui fait obstacle à sa révélation et sa compréhension, à savoir l'importance de la fausseté dans le monde social et l'oubli de Nature.

Seule l'alchimie, parmi les sciences évoquées par Jean de Meun, échappe justement au reproche de fausseté : loin de singer la nature, comme les autres arts, elle en reproduit avec succès les opérations. Antoine CALVET fait donc le choix, dans le chapitre suivant, de consacrer une étude spécifique aux développements alchimiques du *Roman de la Rose* – développements quantitativement peu étendus (quatre-vingt-quatre vers) mais suffisamment importants pour avoir parfois valu à leur auteur la réputation d'alchimiste. Antoine Calvet nous propose ainsi un panorama de la question qui va du statut de l'alchimie au XIII^e siècle à la postérité des développements alchimiques de Jean de Meun aux XIV^e et XV^e siècles, avec une attention particulière portée à la *Fleur d'Alchimie*, qui reproduit et glose le texte de Jean de Meun, et dont le relatif succès est attesté par le nombre de témoins manuscrits.

La place accordée jusqu'ici au *Roman de la Rose* rappelle, si besoin en était, que c'est bien à cette œuvre que Jean de Meun doit la postérité qui est la sienne aujourd'hui, l'importance de ce texte ayant rejeté dans l'ombre son importante activité de traducteur, dont il donne lui-même le détail dans le prologue de sa traduction, dédiée à Philippe le Bel, de la *Consolatio Philosophiae* de Boèce. Dans le chapitre qu'elle leur consacre, Françoise VIELLIARD propose ainsi, dans un premier temps, un inventaire des traductions de ce dernier, d'une façon qui rappelle l'état de la tradition manuscrite et qui en complète les acquis historiques et philologiques. Dans un deuxième temps, elle s'intéresse à la mémoire des traductions de Jean de Meun dans l'histoire littéraire jusqu'à la fin du XVI^e siècle, en signalant au passage – on ne prête qu'aux riches – l'attribution fantaisiste à notre auteur d'une traduction, non seulement de l'*Ars amandi* d'Ovide (ce qui pourrait se comprendre), mais aussi du *De regimine principum* de saint Thomas (ce qui est franchement plus étonnant).

Jean-Marie FRITZ, dans les pages qui referment cette deuxième partie, réduit quant à lui son approche de Jean de Meun traducteur aux seules traductions de Boèce et d'Abélard, à travers une attentive confrontation des textes qui inclut le *Roman de la Rose* et qui fait apparaître de fortes convergences entre le *Boece de*

consolation, assurément de Jean de Meun, et la *Vie Pierres Abaelart*, traduction anonyme de l'*Historia calamitatum*, conservée dans le seul manuscrit BnF, fr. 920, et que la critique hésite parfois à attribuer à notre auteur (voir Françoise Vielliard). Aux éléments déjà avancés en faveur de cette attribution, il convient d'ajouter, comme le montre Jean-Marie Fritz, la mise en œuvre d'une même poétique de la traduction, le recours à des structures rhétoriques identiques ou la présence de tonalités fort proches, sans compter la grande stabilité lexicale dans l'expression de ce qui constitue le ressort dramatique, éthique et philosophique des œuvres de Boèce et d'Abélard, à savoir la consolation ou le réconfort.

Jean de Meun lu et relu, débattu et enluminé

L'œuvre de Jean de Meun, et singulièrement le *Roman de la Rose* (mais sans exclusive: qu'on songe aussi à sa traduction de Boèce, ou du moins à son prologue, que des traductions plus tardives de la *Consolation* réutiliseront¹⁶; ou encore au *Testament*, conservé dans plus d'une centaine de manuscrits¹⁷, et quelques imprimés), n'a cessé, on le sait, d'être lue et relue depuis la fin du XIII^e siècle jusqu'à la fin du XVI^e siècle et au-delà, et a exercé sur la littérature française l'influence la plus considérable. Comme l'a montré P.-Y. Badel dans sa fameuse étude sur la réception du *Roman de la Rose* au XIV^e siècle, chez beaucoup d'auteurs cette influence s'est exprimée dans deux directions complémentaires, sinon contradictoires, qui trouvent leur origine dans les « deux grandes manières de [...] lire » le chef-d'œuvre de Jean de Meun, soit de manière discontinue, en usant du *Roman de la Rose* comme d'un réservoir d'idées et d'exemples, soit, dans une logique d'émulation, en y voyant « un modèle monumental et achevé de poésie savante », modèle certes inégalable mais qu'il s'agit néanmoins de suivre; ainsi, comme le dit encore P.-Y. Badel, « par sa seule existence le *Roman de la Rose* a donné de l'ambition aux poètes du XIV^e siècle, fascinés par l'ampleur de son propos¹⁸ ».

Avec l'œuvre d'Eustache Deschamps (actif entre 1360 et 1406), Miren LACASSAGNE et Thierry LASSABATÈRE offrent dans le premier chapitre de cette dernière partie un bon témoignage de cette lecture, à la fois parcellaire et globale, dont le *Roman de la Rose* a été l'objet, pointant d'une part, comme d'autres avant eux (ainsi Gaston Raynaud, dans son édition des *Ceuvres complètes*), la multitude

16. Voir G. M. CROPP, « Le prologue de Jean de Meun et *Le Livre de Boece de Consolacion* », *Romania*, 103, 1982, p. 278-298.

17. Voir S. BUZZETTI GALLARATI, « Nota bibliografica sulla tradizione manoscritta del *Testament* di Jean de Meun », *Revue romane*, 13/1, 1978, p. 2-35.

18. P.-Y. BADEL, *Le Roman de la Rose au XIV^e siècle*, *op. cit.*, respectivement p. 81, 85 et 80.

de réminiscences qui marquent l'ensemble de la production du poète champenois (comprenant surtout des pièces à formes fixes, ballades, rondeaux, etc.), y compris sur des thèmes peut-être moins attendus, comme celui de l'âge d'or ; mais aussi l'influence exercée par Jean de Meun, ici dans une perspective de critique sociale et politique, sur des compositions plus ambitieuses comme le *Lay de Franchise*, qui reproduit en miniature la structure antithétique du *Roman de la Rose*, ou comme le vaste et inachevé *Miroir de mariage* qui, en dehors de sa prévisible misogynie, donne tout lieu de penser, en partageant jusqu'à un certain point la même vision de la classe nobiliaire, qu'il a été composé par un Deschamps qui tenait « ouverte, devant ses yeux, une version du *Roman* ».

Il est ensuite question, dans le chapitre suivant, d'un texte relativement méconnu, *L'Apparicion Maistre Jehan de Meun* (1398) d'Honorat Bovet, qui utilise le cadre de la vision ou du songe pour dresser le sombre tableau des malheurs du temps et pour appeler à la *reformatio* politique et morale du royaume. Peu originale à cet égard, l'œuvre se distingue en revanche par « des choix scénographiques peu communs », comme de faire dialoguer, pour cette critique du temps présent, un médecin, un Juif, un Jacobin et un Sarrasin (autrement dit, de faire morigéner la société par ceux qu'elle réproouve, y compris les médecins, alors incapables de guérir le roi Charles VI de sa folie), ou de faire se dérouler ce dialogue sous l'œil d'un « Maistre Jehan de Meun » qui apparaît à Honorat Bovet dans le jardin de la maison qu'il occupe alors à Paris et qui passait pour avoir été celle de l'auteur du *Roman de la Rose*. En dehors de cette apparition liminaire, cependant, le rôle de Jean de Meun s'avère des plus secondaires, et l'on ne peut que s'interroger sur les raisons d'un tel choix. C'est en s'intéressant aussi bien aux images (en l'occurrence, les deux miniatures représentant « Maistre Jehan » dans les manuscrits BnF, fr. 810 et 811) qu'au texte et à ses éventuelles réminiscences de l'œuvre de Jean de Meun qu'Hélène BIU se propose de répondre à cette question, montrant *in fine* que le choix d'une telle figure tutélaire, quelles qu'en soient les motivations, constitue aussi un témoignage de la réception complexe, voire controversée, dont la figure et l'œuvre de Jean de Meun pouvaient bénéficier, peu de temps d'ailleurs avant le fameux Débat sur le *Roman de la Rose*.

Rappelons en effet que Jean de Meun est le premier auteur français – et le *Roman de la Rose* la première œuvre française – à avoir fait l'objet d'une querelle littéraire qui opposa, en 1401-1402, « rhodophobes » et « rhodophiles », Christine de Pizan et Jean Gerson d'une part, qui reprochent entre autres au *Roman* son obscénité et sa misogynie, Jean de Montreuil et les frères Gontier et Pierre Col de l'autre ; une querelle qui doit sa publicité au livre qu'en tira en 1402 Christine de Pizan, *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, récemment édité

sur nouveaux frais par A. Valentini¹⁹. Après bien d'autres travaux qui lui ont été consacrés, Earl Jeffrey RICHARDS tente d'éclairer ce « dialogue de sourds », pour reprendre la formule de P.-Y. Badel²⁰, à l'aide d'une approche « stylométrique », ou de stylistique quantitative, permettant de mettre en évidence des « communautés discursives » relativement auxquelles situer les œuvres de Jean de Meun, dont le *Roman de la Rose*, ainsi que les principaux acteurs de la Querelle. De telles analyses il ressort notamment que « la divergence des opinions sur la *Rose* remonte à un désaccord profond à la Cour sur l'importance de la *Rose* comme preuve de la supériorité intellectuelle de la France ou comme danger pour la stabilité du discours politique, tel qu'il s'est constitué depuis Pierre de la Vigne ».

Si l'œuvre de Jean de Meun est d'une richesse inépuisable, elle l'est aussi par l'ampleur de sa tradition manuscrite, celle du *Testament* par exemple, mais surtout celle, bien évidemment, du *Roman de la Rose*, conservé dans plus de trois cents témoins²¹, qui offrent de ce fait un formidable réservoir d'études aussi bien du texte que des images, un grand nombre de ces manuscrits étant pourvu d'un programme iconographique parfois fort développé, comme c'est le cas pour les deux codex analysés dans les deux derniers chapitres du présent ouvrage. Pour aborder ce vaste domaine, il peut être utile de se tourner, dans un premier temps, vers le catalogue qui fut publié à l'occasion de l'exposition présentée à la bibliothèque de l'Arsenal entre fin 2012 et début 2013, et qui se laisse feuilleter comme un magnifique livre d'images²²; pour s'y plonger, il suffit de consulter le site internet de la « *Roman de la Rose Digital Library*²³ », qui donne actuellement

-
19. CHRISTINE DE PIZAN, *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, éd. A. VALENTINI, Paris, Classiques Garnier, 2014. Comme le note l'éditeur p. 107 : « Le débat est essentiellement une œuvre littéraire de Christine de Pizan, qui a en effet pris soin de publier *ses* interventions dans la querelle; elle n'a inséré dans ses manuscrits ni la lettre de Jean de Montreuil, qui de ce fait est perdue, ni celle de Pierre Col, qui a été préservée dans un seul manuscrit, ni d'ailleurs le traité de Gerson. Seules les brèves lettres de Gontier Col ont été retenues par l'auteure, mais leur pauvreté par rapport à ses réponses ne fait que mettre en lumière la richesse de celles-ci. »
20. P.-Y. BADEL, *Le Roman de la Rose au XIV^e siècle*, op. cit., p. 414.
21. Auxquels il faut encore ajouter les témoins imprimés des XV^e et XVI^e siècles. Voir sur ce point l'étude de F. W. BOURDILLON, *The Early Editions of the Roman de la Rose*, Londres, The Bibliographical Society, 1906; ou, à la fois plus récente et plus ponctuelle, de F. BOUCHET, « Le lecteur du *Roman de la Rose*, entre apprentissage et polémique: texte et image dans l'incunable Paris 114 de la bibliothèque municipale de Toulouse », dans C. CROIZY-NAQUET, L. HARF-LANCNER et M. SZKILNIK (dir.), *Les Manuscrits médiévaux témoins de lectures*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2015, p. 215-240.
22. N. COILLY et M.-H. TESNIÈRE, *Le Roman de la Rose. L'art d'aimer au Moyen Âge*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2012.
23. À l'adresse [romandelarose.org].

accès à plus de 130 manuscrits entièrement numérisés, ainsi qu'à la liste de tous les témoins connus à ce jour du *Roman de la Rose*, qui compte 325 unités.

En ce qui concerne l'étude des manuscrits du *Roman de la Rose*, comme le rappelle Philippe Frieden dans une excellente mise au point sur le sujet²⁴, on s'est surtout intéressé, jusqu'à maintenant, témoins les travaux bien connus de Sylvia Huot²⁵, aux manuscrits du xiv^e siècle, là où le texte a parfois subi d'importantes altérations (remaniements de Gui de Mori ou des témoins de la famille B, par exemple), alors qu'il est à peu près fixé, même s'il peut être rajourné, dans ceux du xv^e siècle. Mais ce n'est pas toujours le cas, comme le montre Marie-Hélène TESNIÈRE dans l'étude qu'elle consacre au BnF, fr. 1563, manuscrit dont la confection, au tout début du xv^e siècle, suivit certainement de peu l'épisode de la Querelle du *Roman de la Rose*. À ce propos, ce manuscrit présente la particularité d'être le seul à nous avoir transmis l'une des pièces du débat, en l'occurrence la réponse de Pierre Col à Christine de Pizan, ainsi qu'une version remaniée de la lettre écrite, au départ de la querelle, par cette dernière à Jean de Montreuil, version défavorable à Christine, dont Pierre Col lui-même pourrait être l'auteur, ou bien un membre de son entourage. Ce n'est toutefois pas le seul remaniement dont témoigne le fr. 1563, où le texte même du *Roman de la Rose*, en certains points stratégiques, est subtilement modifié afin de mieux correspondre à la version « édulcorée » des critiques de Christine de Pizan que contient par ailleurs le manuscrit. À n'en pas douter, c'est là le fait non seulement d'un admirateur, mais aussi d'un excellent connaisseur du *Roman* qui, adaptant le texte en utilisant les différentes versions à sa disposition, effectue « en quelque sorte un travail d'humaniste qui pour la première fois porte sur un texte français » ; un profil qui, encore une fois, paraît assez bien coïncider avec celui de Pierre Col.

Pour refermer le volume, Élodie GIDOIN s'intéresse pour sa part à un témoin plus tardif encore du *Roman de la Rose*, le manuscrit Douce 195 de la Bodleian Library, enluminé vers 1490 par Robinet Testard – un manuscrit qui mérite à n'en pas douter de retenir l'attention, tant par la qualité que par l'ampleur (125 miniatures) de son illustration. De fait, comme Élodie Gidoïn s'emploie à le mettre en évidence en se penchant plus précisément sur certaines scènes – les castrations de Saturne et d'Origène, l'âge d'or, le mari jaloux –, Robinet Testard, dont on connaît par ailleurs une vingtaine de manuscrits, presque tous associés au

24. Ph. FRIEDEN, « Les manuscrits du *Roman de la Rose*: une relecture », dans F. POMEL (dir.), *Lectures du Roman de la Rose de Guillaume de Lorris*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 159-171.

25. Voir surtout S. HUOT, *The Romance of the Rose and its Medieval Readers: Interpretation, Reception, Manuscript Transmission*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

patronage de Charles d'Angoulême et Louise de Savoie, trouve dans le *Roman de la Rose* un terrain de choix pour l'exercice de son art, où il s'efforce de conjuguer une imagination visuelle « débordante » avec un réel souci de « lisibilité » sur les plans chronologique et axiologique, en jouant par exemple sur certains détails vestimentaires ou physiques.

Note sur les éditions utilisées du *Roman de la Rose*

Comme nous n'avons pas souhaité leur imposer une édition de référence, les auteurs des contributions de ce volume renvoient à peu près indifféremment aux deux éditions actuellement les plus usuelles du *Roman de la Rose*, celle de Félix Lecoy et celle, accompagnée d'une traduction en français moderne, d'Armand Strubel :

Félix LECOY (éd.), GUILLAUME DE LORRIS et JEAN DE MEUN, *Le Roman de la Rose*, Paris, Champion, 1965-1970, 3 vol.

Armand STRUBEL (éd. et trad.), GUILLAUME DE LORRIS et JEAN DE MEUN, *Le Roman de la Rose*, Paris, Librairie Générale Français, 1992.

Ce qui, à dire vrai, ne mériterait pas d'être signalé, si les deux éditions ne présentaient pas un léger décalage dans la numérotation des vers, qui est dû à la fois au choix du manuscrit de base, qui n'est pas le même dans les deux cas (BnF, fr. 1573 pour F. Lecoy ; BnF, fr. 12786 et fr. 378 pour A. Strubel), et à l'ajout, non toujours signalé par une numérotation spécifique, de vers manquant dans ces manuscrits. Ce décalage, qui de ce fait n'est pas toujours identique, est, pour ce qui concerne Jean de Meun, de trente vers supplémentaires environ dans la numérotation de Strubel par rapport à celle de Lecoy (ainsi, par exemple, Lecoy 10560 = Strubel 10594). Pour plus de détails, on pourra se reporter à la table de correspondance très précisément établie par Andrea Valentini dans sa récente édition de CHRISTINE DE PIZAN, *Le Livre des épistres du débat sus le Rommant de la Rose*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 141-143.